

# LA POUBELLE

Y mettre les déchets lorsqu'ils ne vont dans aucun autre bac.

## QU'EST-CE QU'IL FAUT Y METTRE?

- Les contenants de styromousse
  - Les masques jetables
  - Les pellicules de plastique qui ne s'étirent pas avec les doigts
- Par exemple : les sacs de croustilles, de bonbons, de céréales, etc.
- Les contenants n'ayant pas le logo  ou numéroté #6
  - Les produits d'hygiène corporelle, comme les pansements, serviettes hygiéniques, tampons, cure-oreilles, etc.
  - Les papiers ou cartons cirés
  - Les miroirs, porcelaines ou vaisselles brisés
  - Les mégots de cigarette etc.

# LE RECYCLAGE

Tout ce qui est mis dans ce bac peut être recyclé et réutilisé, ce qui réduit la quantité de déchets à l'enfouissement!

## VOUS POUVEZ DONC Y JETER :

- Les cartons et papiers lorsqu'ils sont propres
- Tous les plastiques numérotés avec le logo  sauf le numéro 6
- Les contenants de métal, verre, plastique et carton, après les avoir rincés
- Les assiettes et papiers d'aluminium, même souillés
- Les sacs et les pellicules de plastiques qui s'étirent facilement.

Cela comprend les plastiques souples comme les Saran Wrap

Cependant, il est important de les ensacher (sacs dans un sac) sinon les plus petits morceaux brisent les machines à l'usine de tri!

# LE COMPOST



Les bacs de compostage permettent de valoriser certains déchets qui se décomposent rapidement, créant le compost, un engrais naturel.

## IL EST POSSIBLE D'Y METTRE :

- Les restants de tables, même les ossements, la viande et les coquilles d'œuf
- Les résidus de jardin, tels les petites branches, les plantes, etc.
- Les mouchoirs de papier et les papiers essuie-tout
- Les cartons souillés, comme des boîtes de pizza (ils doivent être non cirés)
- Le papier à cigarette et les cigarettes non fumées



**Qu'est-ce qui est disponible pour le tri?**

- 1. Les poubelles**
- 2. Le recyclage**
- 3. Les bacs à compostage**
- 4. Pour tout ce qui ne va pas dans ces bacs, il serait intéressant de les accumuler et d'aller les porter à l'écocentre ou au bureau municipal.**



**ET QUAND ÇA NE VA DANS AUCUN DES TROIS BACS?!**

**Vêtements, textiles ou souliers**

Ils peuvent être apportés aux friperies ou à l'écocentre

**Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)**

L'écocentre de Val-des-Sources les collecte

**Résidus domestiques dangereux**

1. Les piles, les crayons, lampes fluocompactes et tubes fluorescents sont repris au bureau municipal.

2. Les peintures, solvants, teintures, protecteurs, huiles usées, antigels produits électroniques sont repris dans les bacs du stationnement du bureau municipal.

**Pneus, électroniques**

L'écocentre de Val-des-Sources les collecte

**Médicaments**

**Vous pouvez apporter vos vieux médicaments à votre pharmacie**

# Le petit guide de tri des déchets

